

POURQUOI CETTE FICHE ?

Cette fiche recense les **points de vigilance** à connaître pour des travaux d'**isolation du plancher bas**. Les informations et/ou conseils sont neutres et fournis de manière gratuite. Ils sont indicatifs, non exhaustifs et à partir des seuls éléments que vous avez présentés ou demandés. Le choix et la mise en œuvre des solutions découlant des informations et conseils donnés par un(e) **Conseiller(ère) France Rénov'** relèvent de votre seule responsabilité. La responsabilité du/de la Conseiller(ère) France Rénov' et de la structure accueillant l'Espace Conseil France Rénov' ne pourra en aucun cas être recherchée.

Vous pouvez remettre cette synthèse aux professionnels que vous allez solliciter (bureaux d'études, artisans...), afin qu'ils réalisent une analyse adaptée à vos souhaits ou qu'ils vous fournissent des devis correspondants à vos attentes.

RECOMMANDATIONS

- Consulter **2 ou 3 entreprises**
- Recourir à un **professionnel RGE (Reconnu Garant de l'Environnement)** est indispensable pour l'obtention des aides : <https://france-renov.gouv.fr/annuaire-rge>
- Demander les **références des artisans** en leur faisant préciser leurs agréments et des informations sur les installations qu'ils ont déjà réalisées (photos, fiches techniques).

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

TECHNIQUES COURANTES

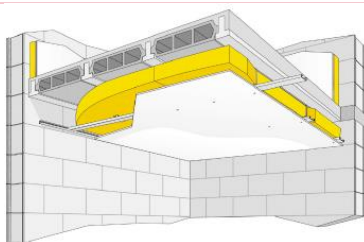
Isolation par le dessous

Fixation mécanique



Source : Guide RAGE - ADEME

Ossature rapportée



Source : Guide RAGE - ADEME

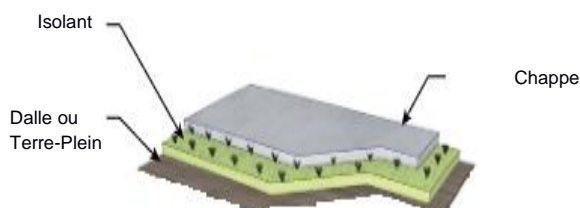
Par projection (ouate de cellulose polyuréthane)



Source : Guide RAGE - ADEME

Isolation par le dessus

Sous la chappe



Source : Guide RAGE - ADEME

Sous un plancher

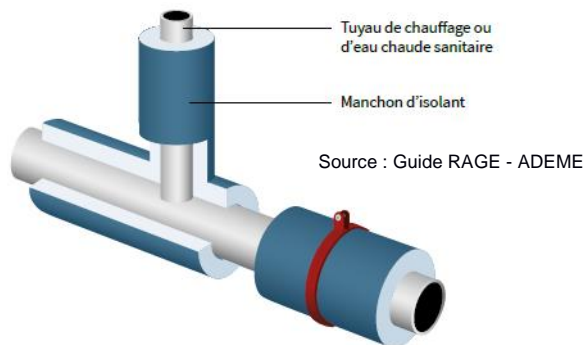


Source : AJENA – Rénov'ACT

POINTS DE VIGILANCE

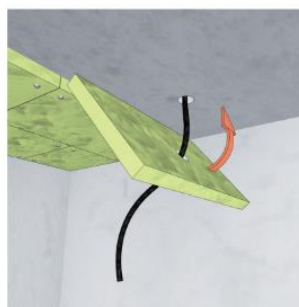
Calorifugeage des tuyauteries

À réaliser tout en traitant les ponts thermiques



Traversées de réseaux

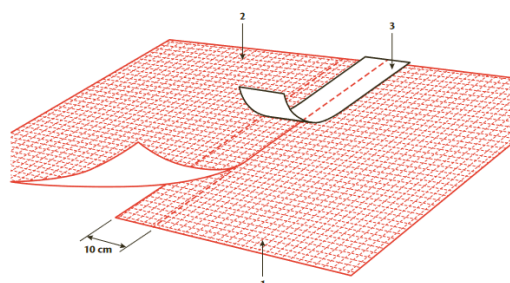
Pour assurer une continuité dans l'étanchéité à l'air lors de la traversée de réseaux ou de canalisations



Source : Guide RAGE - ADEME

Membrane frein-vapeur

Membrane obligatoire lors d'une isolation en ossature rapportée sous plancher bois, à placer côté chaud (au plus près de la pièce chauffée)

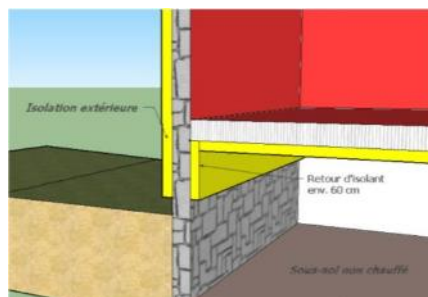


Légende
1 Premier lé de membrane PV
2 Deuxième lé de membrane PV
3 Bande adhésive

Source : ADEME

Retour d'isolant sur le mur

Continuité isolant et étanchéité air : en cas de maison sur sous-sol, l'isolant doit descendre sous le niveau de la dalle afin de couper le pont thermique.



Source : AJENA – Rénov'ACT

Présence de réseaux divers

Si des réseaux (chauffage, électricité, eau, ...) sont présents, divers moyens existent pour les englober dans l'isolation (coffrages, faux plafond, ...).

Autres points de vigilance

Dans les zones concernées par le radon, il est fortement conseillé de prévoir une barrière d'étanchéité contre le radon. Si l'isolant utilisé en sous-face est de type polyuréthane, un parement de finition est obligatoire.

INDICATEURS DE COMPARAISON

Résistance thermique (R)

en $m^2.K/W$

C'est la capacité d'un matériau, pour une épaisseur donnée, à s'opposer au passage d'un flux de chaleur. Plus R est grand, plus le matériau est isolant.

Densité de l'isolant

en kg/m^3

Plus l'isolant est dense, moins il est sensible au tassement et meilleur est le confort d'été.

La membrane d'étanchéité à l'air

Elle est plus ou moins fermée à la diffusion de la vapeur d'eau, on l'appelle alors frein(e)-vapeur ou pare-vapeur selon sa résistance à l'humidité relative.

Les membranes dites « hygro-variables » permettent une meilleure protection contre la condensation. En hiver, ses cellules se ferment à la diffusion de la vapeur d'eau et protègent l'isolation contre la pénétration d'humidité venant du logement. En été, elles s'ouvrent à la diffusion afin de garantir un séchage optimal des supports.

CRITÈRES TECHNIQUES POUR LES AIDES FINANCIÈRES

Les **principaux critères** à respecter pour bénéficier d'aides financières pour **l'isolation du plancher bas** sont :

- Résistance thermique additionnelle de l'isolant **$R \geq 3 \text{ m}^2 \text{ K/W}$**
- Matériaux certifiés **ACERMI** ou équivalent.



Pour connaître l'ensemble des **critères techniques obligatoires** pour bénéficier des aides financières, renseignez-vous auprès de votre **conseiller(ère) France Rénov'**.

Vous pourrez lui adresser des **devis de travaux** pour **analyse** et vérification de ces critères.

Un guide des aides nationales est également disponible sur le site <https://france-renov.gouv.fr>

COMMENTAIRES / REMARQUES



À tout moment, n'hésitez pas à contacter votre conseiller(ère) France Rénov' !

Toutes les images sont issues des guides ADEME, de la photothèque ou du site « Rénov'ACT », libre de droit, sauf indications contraires.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE, vous disposez du droit de demander au responsable du traitement l'accès à vos données personnelles, vous pouvez demander leur rectification, leur effacement ou une limitation du traitement vous concernant dans certains cas précis. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données à caractère personnel vous concernant, sauf lorsque le traitement répond à une obligation légale ou lorsque ce droit d'opposition a été écarté par une disposition expresse de l'acte autorisant le traitement. Vous pouvez également demander la portabilité de vos données, pour des motifs légitimes et dans les conditions fixées par la loi.